

DÉCROCHAGE ET ACCROCHAGE SCOLAIRE : *REGARDS CROISÉS*

Mercredi 21 février 2018
Le BRASS, avenue Van Volxem 364, 1190 Forest

PROGRAMME

Ouverture

- **Françoise Père** – Échevine de l'instruction publique à Forest
- **Philippon Toussaint** – Conseiller au sein de la Cellule Jeunesse du cabinet du Ministre de la FWB Rachid Madrane
- **Denis STOKKINK** – Président, POUR LA SOLIDARITÉ

Table-ronde #1 - Prévention et causes du décrochage scolaire

- **Julie Lumen** – Facilitatrice d'école, ADT
- **Dominique Clajot** – Directrice, Centre PMS de la FWB, Saint Gilles
- **Marie Schuller** – Chargée de projets, POUR LA SOLIDARITÉ
- Débat avec la salle

Table ronde #2 - Pratiques innovantes d'accrochage scolaire

- **Denis Stokkink** – Président, POUR LA SOLIDARITÉ
- **Catherine Lambrecht** – Directrice, Académie de Forest
- **Jamal Allachi** – Chef de service, L'Empreinte scolaire de Forest
- **Claire Sourdin Lainé** – Coordinatrice, Schola ULB
- Débat avec la salle

Conclusion

- **Françoise Pissart** – Directrice, Fondation Roi Baudouin

Organisé en association avec



OUVERTURE

- **Françoise Père** - Échevine de l'instruction publique à Forest

Françoise Père commence par présenter le projet « Accroche-toi pour ne pas décrocher » qui est composé de trois volets : un volet individuel qui assure des permanences dans les écoles, un volet collectif qui s'occupe des écoles, et un troisième volet qui prévoit la création d'une plateforme d'accrochage scolaire. Cette plateforme réunit localement des professionnels de Forest, Uccle et de Saint-Gilles et a pour objectif d'engager la réflexion afin de mieux guider les politiques d'enseignement : un travail de concertation indispensable et une première en Région bruxelloise.

- **Philippon Toussaint** - Conseiller au sein de la Cellule Jeunesse du cabinet du Ministre de la FWB Rachid Madrane

Un progrès est à constater à tous les niveaux depuis 20 ans puisqu'aujourd'hui les politiques communales, communautaires, régionales, nationales et même européennes tentent de s'impliquer dans la résolution des problématiques de décrochage scolaire. Philippon Toussaint note également une évolution positive au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans les rapports entre les écoles et les services à la jeunesse, il y a en effet plus de communication et de coopération entre les deux permettant une meilleure compréhension et une meilleure efficacité dans la lutte commune contre le décrochage.

- **Denis Stokkink** - Président POUR LA SOLIDARITÉ

Depuis 11 ans, POUR LA SOLIDARITÉ s'intéresse à la lutte contre le décrochage scolaire. Force est de constater que ces dernières années, le thème est de plus en plus travaillé, le nombre d'acteurs agissant pour l'accrochage scolaire a augmenté et on voit le souhait d'agir sur le terrain se développer. Le fait que la Région s'intéresse à ce problème et agisse en conséquence est une nouveauté, il reste cependant à voir quelles sortes d'actions vont être mises en place.

TABLE-RONDE #1 - PRÉVENTION ET CAUSES DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

- **Julie Lumen** - Facilitatrice d'école ADT

Le décrochage scolaire dans le cadre du Plan École de la Région bruxelloise

Les missions du tout nouveau Service École de *perspective.brussels* sont outre la lutte contre le décrochage scolaire, le monitoring et le suivi des besoins en création de places dans l'enseignement, l'amélioration de la qualité des équipements et infrastructures scolaires, mais aussi la mise en œuvre du contrat école.

Le Service École souhaite jouer sur l'ensemble des facteurs de risque (environnementaux, socioéconomiques, familiaux) pour lutter contre le décrochage à Bruxelles, Région où le décrochage est très important. Pour cela ; il est nécessaire de mettre en place une stratégie commune entre les régions, les communes et les acteurs. L'objectif est une meilleure coordination entre les politiques et les acteurs du décrochage. Il faut développer des indicateurs et des définitions communes, pour mesurer les différents types de décrochages (actif ou passif). Le Service École a notamment réalisé une étude sur le décrochage scolaire en Région bruxelloise afin de mieux comprendre ce phénomène dans son intégralité. Elle sera publiée prochainement. En effet, actuellement, il n'existe qu'un seul indicateur – insuffisant – au niveau bruxellois pour rendre compte du décrochage scolaire dans la Région, mesuré par le nombre des 18-24 ans qui n'ont pas de diplôme de l'enseignement secondaire

supérieur et qui ne sont ni en formation ni en enseignement, aujourd'hui ce pourcentage s'élève à 15% (contre 10% pour la Région wallonne et 7% pour la Région flamande).

Un autre chantier du Programme bruxellois pour l'Enseignement est celui de l'évaluation des politiques régionales en matière de décrochage (Dispositif d'accrochage scolaire ; dispositif de soutien aux activités d'accompagnement à la scolarité et à la citoyenneté, axe accrochage scolaire des plans locaux de prévention et de proximité), ce qui pourrait éventuellement impliquer une réforme du cadre de ces politiques.

Julie Lumen rappelle également qu'il existe d'importantes variations du phénomène de décrochage scolaire entre les communes, les quartiers. Une stratégie cohérente et coordonnée sur le territoire bruxellois est nécessaire mais il faut maintenir le développement des actions qui prennent la diversité locale en compte.

- **Dominique Clajot** - Directrice Centre PMS de la FWB, Saint Gilles
Quels sont les facteurs pouvant influencer une situation de décrochage scolaire et les mesures mises en place dans les écoles par les intervenants CPMS ?

Le décrochage scolaire est un phénomène qui va du décrochage passif aux absences répétées jusqu'à des situations de rupture avec l'institution scolaire. Le contexte scolaire est un contexte sélectif à tous les niveaux qui peut entraîner une dévalorisation de soi, une perte de confiance et un sentiment d'impuissance face à ce système et ainsi mener au décrochage.

Le décrochage scolaire est un processus long, qui commence parfois dès le plus jeune âge et qui dépend de différents facteurs sociaux, individuels, organisationnels, institutionnels, relationnels. Tous les élèves ne sont pas égaux face au décrochage, certains sont parfois fragilisés par un manque de soutien ou d'encadrement.

Le centre PMS de la FWB de Saint-Gilles a trois missions : la promotion des conditions psychologiques, psychopédagogiques, sociales et médicales de l'enfant ; la mise en œuvre des moyens pour permettre aux jeunes de progresser ; et le soutien dans la construction du projet de vie des élèves. Pour mettre en œuvre ces objectifs, le centre PMS travaille à l'accrochage scolaire en tentant de donner du sens à la scolarisation dès le plus jeune âge grâce à un travail de sensibilisation dans les classes. Lorsqu'un élève est en train de décrocher une réflexion concertée avec le jeune est organisée quant à sa situation. Si l'élève est exclu ou sanctionné une réflexion est mise en place quant aux raisons de la sanction et aux ressources qui s'offrent à lui. En fonction de l'âge de l'enfant le centre offre aussi du soutien à la parentalité. Le centre informe également sur les possibilités de remédiation (SAS, école de devoir, services de prévention, etc.). De manière globale le centre travaille à des projets avec des volets individuels et collectifs, cette mise en réseau avec les partenaires est importante.

- **Marie Schuller** - Chargée de projets POUR LA SOLIDARITÉ
Quel lien y a-t-il entre le décrochage scolaire et le travail étudiant ?

La législation belge concernant le travail des étudiants est désormais plus souple, elle permet aux étudiants de voir leurs possibilités de travail s'élargir mais perd de son rôle protecteur. Le taux d'étudiants travaillant parallèlement à leurs études en Belgique a augmenté de 13,7% entre 2012 et 2016 d'après l'ONSS. Deux motifs poussent les jeunes à travailler : le besoin d'une autonomie financière ou répondre à une pression sociale, une nécessité économique. Ces motifs dépendent par ailleurs de son âge et de son niveau d'études.

Marie Schuller pointe des études qui montrent que ce serait plutôt l'intensité du travail qui influe sur le décrochage scolaire. Si un jeune travaille trop, il est exposé à la fatigue et fait face au risque de décrocher. Mais ne pas travailler du tout peut aussi être un handicap car l'individu n'a pas la possibilité d'acquiescer jeune des

connaissances et compétences professionnelles. Il est toutefois difficile de savoir si le travail entraîne le décrochage scolaire ou si l'inverse se produit, il semblerait que la relation entre travail et décrochage soit une relation de corrélation plutôt que de causalité. Un équilibre entre études et travail peut être bénéfique, mais il faut considérer la forme de l'activité professionnelle (occasionnelle, régulière, stage ou alternance) et le statut socioéconomique de la famille. La « représentation » que le jeune se fait du travail est aussi importante, le jeune étant tiraillé entre les avantages financiers de l'activité professionnelle et la valorisation sociale du diplôme.

Les pistes possibles d'intervention sont la sensibilisation des enfants, des parents mais également des employeurs (rendre les emplois étudiants plus qualitatifs), faire de l'école un « lieu de vie », ou encore revaloriser les filières professionnalisantes.

- **Débat avec la salle**

Une première prise de parole rappelle que le facteur de l'ennui à l'école peut influencer sur le décrochage scolaire, notamment dans certaines filières ou l'absentéisme des enseignants se fait beaucoup ressentir. Julie Lumen cite une étude de l'IBSA qui souligne le déficit en professeurs notamment dans les matières scientifiques et en langues, et rappelle le travail de dispositifs comme les DAS qui permettent de lutter contre l'ennui.

Une autre prise de parole avance qu'aucune action n'est prise pour les jeunes en décrochage avant 20 demi-journées d'absences, et que repenser la conceptualisation du décrochage est nécessaire. Les intervenants lui rappellent que le délai légal pour déclarer les absences répétées d'un élève est désormais de 9 demi-journées et que cela ne veut pas dire qu'aucune action n'est prise avant. Celle-ci rejoint une autre intervention qui met en avant le problème des enfants qui n'ont plus aucun lien avec l'institution scolaire, notamment à St Josse. Julie Lumen qualifie ce phénomène des « non-inscrits », et explique que les communes ont un registre commun qui leur permettent de voir quels enfants ne sont pas scolarisés, même si ce système nécessite plus de coordination.

La présidente d'une ABSL qui aide à lutter contre le décrochage scolaire souligne que certains jeunes ne sont pas suivis du tout et qu'aucun contrôle n'est effectué auprès des parents alors que celui-ci est obligatoire. Jamal Allachi lui répond qu'une évolution est en marche mais qu'une réflexion autour d'une nouvelle procédure est nécessaire.

TABLE-RONDE #2 - PRATIQUES INNOVANTES D'ACCROCHAGE SCOLAIRE

- **Denis Stokkink - Président POUR LA SOLIDARITÉ**

Définitions belge et européenne de l'accrochage scolaire

L'accrochage scolaire est un concept qui ne se limite pas à la Région de Bruxelles, c'est un enjeu à la fois régional, national mais aussi européen où de plus en plus d'actions sont mises en place. Dans le langage européen, on parle d'ailleurs d'abandon scolaire précoce (ASP) plutôt que de décrochage. La Région bruxelloise profite de cet engouement européen, notamment via la « garantie jeunesse » (par exemple *Actiris*). Au niveau européen, la stratégie éducation et formation 2020 observe les bonnes pratiques des pays européens comme la Finlande pour s'inspirer de ce qui fonctionne bien ailleurs.

Denis Stokkink souligne l'enjeu de la prévention ainsi que le rôle primordial des PMS et du réseau associatif. Il faut engendrer une communication entre les acteurs concernés, et aussi vers les enfants et parents qui ne sont

pas toujours bien informés au bon moment de leurs possibilités. L'accrochage scolaire doit être compris comme un processus qui rassemble de nombreux acteurs qui y travaillent quotidiennement.

- **Catherine Lambrecht** - Directrice Académie de Forest

L'accrochage scolaire via la pratique artistique

L'Académie de Forest met en avant l'enseignement artistique comme moyen de lutter contre le décrochage. C'est un enseignement non obligatoire et ouvert à tous. 4 domaines sont représentés : la musique, la danse, l'art de la parole et du théâtre et les arts plastiques visuels et de l'espace. Catherine Lambrecht souligne que l'apprentissage d'un langage différent (tel que la musique) développe les connexions neuronales, les fonctions intellectuelles, psychomotrices, sensorielles, affectives, etc. Cela entraîne des conséquences positives sur le développement cognitif, la mémorisation, la concentration ou encore l'analyse.

La pratique artistique permet de lutter contre la dévalorisation ou le manque de confiance, ce sont également des compétences qui permettent d'aider dans la scolarité, notamment par la rigueur de la pratique. L'élève est reconnu et applaudi pour son travail artistique et cela participe à la confiance en soi, et donc à la lutte contre le décrochage scolaire. De plus, cet enseignement a une connotation moins institutionnelle car il n'est pas obligatoire, et permet aux enfants d'avoir d'autres adultes référents dans leur entourage.

- **Jamal Allachi** – Chef de service L'Empreinte scolaire de Forest

L'accrochage scolaire par le sport

La Cellule Empreinte scolaire œuvre pour la prévention du décrochage scolaire, afin d'améliorer la qualité de vie des élèves dans les écoles de Forest. La problématique de l'absentéisme des enseignants dans certaines filières professionnelles a été pointée du doigt lors d'une Cellule de Concertation locale forestoise à l'Athénée royal Victor Horta: contrairement à l'enseignement général où un cours dure maximum 2h, dans le professionnel, un cours peut s'étendre sur toute une matinée. Certains élèves se retrouvent donc avec des demi-journées entières sans cours. Pour ces élèves laissés à eux-mêmes, la Cellule Empreinte scolaire collabore en complémentarité avec les écoles afin de proposer une prise en charge éducative : deux agents socio-scolaires proposent des activités au sein de l'école pour accrocher les élèves.

L'idée est de travailler au quotidien avec les élèves, de trouver des solutions collectives aux problèmes mais également les régler de manière individuelle lorsque cela est nécessaire. Le sport permet d'accrocher l'attention des élèves et de leur montrer que l'école est un lieu de vivre ensemble, qu'apprendre à se connaître et à se respecter est important. Dans le cas de jeunes qui peuvent vivre des difficultés quant à leurs origines, les animateurs sont un relai pour discuter, mais toujours sans se positionner.

- **Claire Sourdin Lainé** - Coordinatrice Schola ULB

Présentation du tutorat/mentorat

Le tutorat part de l'idée de créer un accompagnement vers la réussite par des jeunes étudiants citoyens engagés pour des jeunes en difficulté. Le tutorat est un partenariat avec des étudiants du supérieur, souvent entre 18 et 25 ans qui accompagnent des petits groupes d'élèves, c'est gratuit et permet une meilleure maîtrise de la matière, mais aussi un changement d'attitude par rapport à l'apprentissage. Cela permet également aux élèves qui n'envisagent pas des études supérieures de se projeter grâce à l'identification à des étudiants-modèles pouvant venir du même quartier, de la même origine, etc. Cette identification permet de casser un certain déterminisme. L'étudiant suit le même groupe d'élèves pendant 12 semaines, c'est donc sur la base d'un engagement volontaire d'assiduité et de participation que se fonde le tutorat.

Schola ULB note cependant que les élèves de l'enseignement qualifiant sont sous représentés dans les élèves du secondaire, et quand ils sont présents, ils sont moins assidus que les autres. Dans ce cas, d'autres formules sont mise en place, par exemple des formules plus courtes adaptées aux horaires lourds de ces jeunes. Le tutorat s'ouvre également sous d'autres formes, en dehors des murs de l'école ou avec d'autres accompagnants.

- **Débat avec la salle**

Une première intervention souligne la nécessité d'une concertation locale, et de dresser un état des lieux des difficultés rencontrées par les établissements et les élèves. Jamal Allachi répond que dès qu'il y a un besoin, une concertation est organisée avec les professeurs et une activité est proposée en lien avec le problème, sans pointer du doigt un élève concerné en particulier mais apprendre à tous.

Une deuxième intervention rappelle que beaucoup d'enfants qui ne sont pas scolarisés ont tout d'abord des besoins primaires comme se laver ou se nourrir, et vient ensuite la nécessité d'aller à l'école. Jamal Allachi souligne l'importance des services de prévention sociale, les travailleurs sociaux de rue qui peuvent analyser les situations et permettre de résoudre le problème de décrochage en fonction des situations.

Une autre fait le constat de la dangerosité de l'addiction aux médias et jeux-vidéos, et du problème de la responsabilité des parents. Jamal Allachi répond qu'il est important de redéfinir le rôle de parents, et que ce n'est pas parce que les parents sont dépassés qu'ils ne sont pas responsables. Des animations et sensibilisations existent pour ce genre de problèmes.

CONCLUSION

- **Françoise Pissart – Directrice Fondation Roi Baudouin**

Françoise Pissart interpelle sur les chiffres du décrochage en Belgique et se demande si les actions prises sont d'ampleur suffisante. Les acteurs se mobilisent mais il reste la question des jeunes qui ne sont pas touchés par ces actions, cela doit rester une préoccupation permanente. Françoise Pissart souligne que c'est un problème qui touche énormément de niveaux et qu'il est symptomatique d'autres problématiques sociétales.

Il faut considérer la prévention dès le plus jeune âge, car c'est le moment où l'on peut impliquer le plus les parents. Pour affiner les actions à mener, il faut chercher à mieux comprendre pourquoi le décrochage touche plus les garçons et les jeunes d'origine étrangère. Elle souligne également la nécessité de la communication entre acteurs au niveau local, mais aussi vers les jeunes et leurs parents. Pour améliorer les actions et politiques, il faut s'informer sur ce qui se fait au niveau européen, mais aussi national : la Flandre et la Wallonie ne montrent pas les mêmes chiffres en termes de décrochage bien qu'il faille également considérer que les niveaux de pauvreté sont différents entre les deux régions.

La réflexion sur le travail étudiant est intéressante à la fois comme perspective positive mais également comme facteur de risque pour le décrochage.

Les intervenants ont démontré que la prévention ou l'accrochage ne passent pas que par l'école. Les approches par le sport, l'art ou encore le tutorat sont efficaces. Le tutorat en particulier offre des « modèles » proches des jeunes, et renforce la confiance et l'estime de soi. Les acteurs de l'école devraient plus recourir aux ressources associatives actives hors des murs de l'établissement, l'idéal étant d'unir les forces des associations et des enseignants et éducateurs dans l'enceinte de l'école.